



ANNEXE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE
Mercredi, le 24 février 2021, 18H30
(sur la plateforme *TEAMS*)

AVANT L'ASSEMBLÉE (en mode virtuel sur la plateforme *TEAMS*)

Vous devez vous inscrire en nous faisant parvenir un courriel, et ce, avant le **mercredi, 24 février 2021, à 15h00**, au sttp_localmtl@videotron.ca

*** Aucune inscription après ce délai ne sera retenue. ***

De cette façon, nous pourrons vous envoyer le lien vers la réunion *Teams* pour participer à l'assemblée et un autre lien vous dirigeant vers les documents pertinents.
Le lien sera envoyé après la fermeture des inscriptions.

DURANT L'ASSEMBLÉE

(Vous pouvez vous connecter dès 18h 00 pour la prise de présence)

- **IMPORTANT** : Nous vous demandons d'inscrire votre nom complet afin d'être facilement identifiable. Autrement, il nous est difficile de bien prendre les présences.
- Lors de votre connexion, vous serez dirigé(e) vers une salle d'attente. C'est notre façon de prendre les présences. Vous devez attendre qu'on vous accepte et qu'on vous dirige vers l'assemblée.
- **IMPORTANT** : Veuillez **ÉTEINDRE** votre **MICRO** et votre **CAMÉRA** durant l'assemblée.
- Si vous désirez prendre la parole, cliquez sur l'icône de la main pour lever la main virtuellement. Notre modérateur vous donnera la parole au temps opportun.
- Si vous voulez communiquer avec nous, utilisez la fonction « *chat* » et un modérateur vous répondra.

Syndicalement,

Yannick Gagnon

Secrétaire-trésorier, STTP-Section locale de Montréal
YG/mhg sepb-574